



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **JEUDI DIX HUIT AVRIL**  
Présents : **13** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
En exercice : **17** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
Votants : **14** sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **11 AVRIL 2024**

**Présents :** BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, ~~AUTIN Martine~~, ~~RENAUDIN Didier~~, BLAIS Céline, JEUNESSE André, ~~GAGNADRE Josselyne~~, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

**Absents :** FOUCHER Nicolas, ~~RENAUDIN Didier~~, GAGNADRE Josselyne, AUDEBERT Délizia.

**Absents ayant donné pouvoir :** AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques

**Secrétaire de séance :**  
MOTARD Daniel

**DE 027-2024-04-002 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE**

Jean-Louis BOITIER indique au conseil municipal que les demandes de subventions des organismes de droit privé ont été étudiées en commission de finances. Il indique que les élus - membres adhérents à certaines associations- n'ont pas participé aux travaux préparatoires afférant à ces dites associations, à savoir :

- Nicolas FOUCHER n'a pas participé aux travaux préparatoires pour l'attribution de la subvention à l'association des Parents et Amis des Ecoles d'Étaules
- Vincent BARRAUD, Josselyne GAGNADRE et Céline BLAIS n'ont pas participé aux travaux préparatoires pour l'attribution de la subvention à l'association l'Arbre vert -coopération Nord-Sud,

Il soumet aux élus les propositions de la commission de finances :

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2024.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 29 avril 2024
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**



- *Entendu que Nicolas FOUCHER n'a pas participé aux travaux préparatoires pour l'attribution de la subvention à l'association des Parents et Amis des Ecoles d'Étaules,*
- *Entendu que Vincent BARRAUD, Josselyne GAGNADRE et Céline BLAIS n'ont pas participé aux travaux préparatoires pour l'attribution de la subvention à l'association l'Arbre vert -coopération Nord-Sud,*

*Le conseil municipal,*

*Constatant que Vincent BARRAUD et Céline BLAIS ne prennent pas au vote pour l'attribution de la subvention à l'association l'Arbre vert -coopération Nord-Sud,*

*après en avoir délibéré,*

➤ **DECIDE d'attribuer les subventions comme suit :**

<b>DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE</b>	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2024.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 29 avril 2024
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

---

**Hôtel de Ville**

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242  
 etaules@mairie17.com ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)

